

Lycée-Collège Spiritus Sanctus de Brigue
Canton du Valais, Secondaire II,
130 collaborateurs-trices, 908 étudiant-e-s,
spiritus.ch

Exemple de pratique

Qu'est-ce qui a motivé votre école à mettre en oeuvre « L'école en action » ?

Dans un souci de développement, le collège Spiritus Sanctus s'efforce en permanence de créer des conditions de travail optimales non seulement pour les élèves, mais aussi pour les collaborateurs-trices. Car ce n'est qu'en se sentant à l'aise avec ses conditions de travail que l'on peut fournir des prestations optimales au service de la formation de nos jeunes.

Quelle a été la plus-value à faire participer activement les collaborateurs-trices ?

La participation active des collaborateurs-trices (tant au sondage qu'aux échanges qui ont suivi) a été déterminante pour les mesures prises dans le but d'optimiser les conditions de travail. Il en ressort une très forte identification à l'établissement et une reconnaissance générale de pouvoir y travailler.

« L'école en action nous a montré dans quels domaines il fallait agir pour prévenir le stress au travail. Grâce à l'identification de facteurs de stress, des mesures ont été mises en oeuvre, ce qui a permis d'apporter des améliorations au sein du collège. »

Julia Thévoz, enseignante et membre du rectorat

Quels sont les changements que vous percevez au quotidien dans votre école ?

Des changements peuvent être observés dans les domaines de l'aménagement intérieur, de la répartition du travail et des mesures de promotion de la santé psychique.

Potentiels de développement identifiés et mesures prises

Champs d'application	Mesures correspondantes
Aménagement intérieur Il manque un espace de travail calme dans le bâtiment B.	Une salle de travail supplémentaire a été aménagée. Désormais, les enseignant-e-s peuvent préparer leurs cours ou corriger leurs copies en toute tranquillité dans le bâtiment B.
Charge de travail additionnelle liée à la répartition des tâches En particulier pour les enseignant-e-s qui font passer des examens finaux et en assurent la surveillance.	Dans le cadre des examens finaux, les surveillances ont été réparties de manière que les enseignant-e-s qui font passer les examens soient libéré-e-s autant que possible des surveillances et aient ainsi le temps de corriger et de faire passer les examens oraux.
Santé psychique du corps enseignant Le canton impose un nombre minimum d'élèves par branches. Les présentations publiques qui en découlent pour recruter des élèves ont provoqué un stress considérable chez un certain nombre de collaborateur-trices.	Bien qu'il n'y ait pas de marge de manœuvre en ce qui concerne le nombre minimum d'élèves par branches, la concurrence entre les enseignant-e-s a été atténuée. Le collège a renoncé aux présentations publiques des différentes branches. Celles-ci sont désormais présentées dans une fiche d'information.

Valorisez le potentiel de votre école !



Contactez le service compétent de votre canton

Plus d'infos sur ecole-en-action.ch

Coordination nationale :


RADIX

Sur mandat de :



Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera